

Éphéméride / C'était un 15 juillet... Vingt et un mille hectares en un seul domaine !

Couverture du livre de Oscar Dejean paru aux éditions « Le Bas du Pavé ».

Le 15 juillet 1822, une vente par adjudication à Bordeaux permet à Antoine de Sauvage d'acquérir un domaine de 15 000 hectares à Arès.

Cet homme originaire de Libourne en Gironde fait partie de la grande aristocratie ; il est le neveu du duc de Caze, ministre du roi Louis XVIII. Sauvage restaure rapidement le château d'Arès dont il fait abattre une partie des bâtiments. Il fait partie de ces physiocrates attachés à la terre dont ils estiment qu'elle ne produit pas suffisamment. Plein d'idées nouvelles, on lui doit l'introduction autour du Bassin de dromadaires utilisés comme bêtes de somme.[1.](#)

Comme tout bon propriétaire terrien, Antoine de Sauvage cherche à arrondir ses terres : dès 1825, il achète le domaine d'Andernos, soit 6000 hectares. Sur cette immense propriété de plus de 20 000 hectares, il suit les conseils de Brémontier en reboisant à partir de pépinières de pins maritimes et il plante des vignes. Le château d'Andernos, à l'époque déjà abandonné et aujourd'hui disparu, faisait aussi partie du domaine, il se situait à l'emplacement de l'actuel château d'eau. Antoine de Sauvage deviendra conseiller général en 1833 puis maire d'Andernos l'année suivante.

Mais à peine 13 ans plus tard, le 7 octobre 1835, Antoine de Sauvage se désengage et vend sa propriété à David Allègre, une autre grande figure du Bassin.

**Article de Olivier de Marliave / Société historique et
archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch**